

PLAFONDS DE RESSOURCES 2026
A PRENDRE EN COMPTE DANS LE CADRE DE L'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT (1)

SITUATION FAMILIALE	logement en financement PLAI	logement en financement PLUS	logement en financement PLS
1 Personne Seule	12 870 €	23 403 €	30 424 €
2 Personnes sans personne à charge à l'exception des jeunes ménages (2)	18 753 €	31 254 €	40 630 €
3 Personnes ou			
1 Personne avec 1 Enfant à charge ou	22 551 €	37 584 €	48 859 €
Jeune Ménage (2) sans personne à charge			
4 Personnes ou			
1 Personne seule avec 2 enfants à charge	25 092 €	45 374 €	58 986 €
5 Personnes ou			
1 Personne seule avec 3 enfants à charge	29 359 €	53 376 €	69 389 €
6 Personnes ou			
1 Personne seule avec 4 enfants à charge	33 086 €	60 156 €	78 203 €
Par personne supplémentaire	3 689 €	6 710 €	8 723 €

Rappel : les logements en financement PLAI sont exclus de la dérogation QPV

(1) Ces plafonds de ressources par composition familiale sont à comparer au revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition établi en 2025 au titre des revenus perçus en 2024
 (2) Un "jeune ménage" est constitué par deux personnes mariées ou vivant en concubinage ou liées par un pacs et de 55 ans au plus à eux deux